



EN BREF :

- Conditions climatiques et culturales.
- Mildiou : prévention.
- Brûlure hâtive : apparition de la maladie.
- Doryphore : baisse d'efficacité des traitements à la plantation.
- Cicadelles : premières observations.
- Sommaire agrométéorologique hebdomadaire.

CONDITIONS CLIMATIQUES ET CULTURALES

Les conditions climatiques de la dernière semaine ont été plutôt variables. Les températures ont été plus fraîches en début de période. Par la suite, des journées ensoleillées et plus chaudes avec des températures supérieures à 30 °C ont prévalu dans plusieurs régions. Les précipitations ont été très variables selon les régions et même localement. Certains secteurs, dont l'Estrie et la Mauricie, ont reçu des quantités supérieures à 40 mm d'eau. Vous trouverez, au sommaire agrométéorologique (annexe 1), les détails pour chaque région.

En général, le développement végétatif des plants de pomme de terre est très rapide et les champs sont relativement beaux. Toutefois, un manque d'uniformité est observé dans plusieurs champs, dont principalement dans le cultivar Goldrush, en raison du manque à la levée (pourriture des plantons, asphyxie racinaire, etc.) causé par les précipitations abondantes du début de saison. Dans les sols sableux de la région de Lanaudière, plusieurs producteurs irriguent leurs champs. Les précipitations observées sur ces secteurs ont été les bienvenues, car elles ont permis de réduire les efforts mis pour cette opération.

Près de Montréal, la majorité des champs sont au stade de floraison. Dans les régions situées plus au centre, il y a prédominance de champs entre 20 cm de hauteur et le début floraison, mais plusieurs champs de variétés hâtives sont au stade floraison. Les buttages sont en cours ou pratiquement terminés dans ces régions, alors que les opérations de sarclage et de buttage se continuent dans les régions périphériques et plus à l'est. En général, les conditions de sol pour réaliser ces opérations sont très bonnes.

La récolte de Jemseg se poursuit en Montérégie-Ouest et quelques producteurs ont débuté celle-ci dans la région de Lanaudière. Les premières récoltes pour les variétés Envol et Eramosa devraient suivre dans environ une semaine.

MILDIOU

Aucun cas de mildiou n'est rapporté jusqu'à maintenant au Québec. De plus, peu de sporanges sont détectés dans les capteurs de spores installés dans 3 régions du Québec que sont la Montérégie-Ouest, la Capitale-Nationale et le Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les risques de développement de la maladie ont diminué à la suite des températures plus chaudes et sèches. Toutefois, les traitements préventifs sont toujours de rigueur et le renouvellement de la protection avec les fongicides de contact doit se poursuivre aux 7 à 10 jours ou lorsque ces derniers sont délavés par la pluie ou par une irrigation. Il est aussi très important **d'avoir un pulvérisateur bien réglé et de s'assurer un bon degré de recouvrement du feuillage** par le fongicide. Vous pouvez utiliser des papiers hydrosensibles pour évaluer la qualité et l'uniformité du recouvrement. Consultez votre conseiller pour leur utilisation.

BRÛLURE HÂTIVE

La maladie est maintenant observée dans quelques régions du sud du Québec. Cette maladie survient plus rapidement sur des cultivars sensibles et lorsque les plants sont affectés par différents stress comme le déficit hydrique ou une carence azotée. Elle affecte principalement les cultivars hâtifs et surtout les feuilles du bas de la plante. De bonnes conditions de croissance (eau, fertilisation adéquate, etc.) et les rotations aident à prévenir la maladie. Plusieurs fongicides sont homologués à la fois pour le mildiou et pour la brûlure hâtive. Pour être optimal, le premier traitement doit être réalisé avant l'apparition des symptômes, soit juste avant le relâchement des premières spores. Pour ce faire, il est possible d'utiliser un modèle prévisionnel basé sur les degrés-jours de croissance. Pour plus d'information sur celui-ci ainsi que sur la maladie, vous pouvez consulter le bulletin d'information **No 10** du 26 juin 2009 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10pdt09.pdf>).

DORYPHORE

Champs traités à la plantation

On rapporte cette semaine, dans plusieurs régions, la présence de masses d'œufs et de larves de doryphore sur des champs traités au semis ou sur les plantons avec les insecticides du groupe chimique 4 (Imidaclopride, Thiaméthoxame et Clothianidine). Cette situation indique une diminution de l'efficacité des traitements. Cette diminution plus rapide de l'efficacité des traitements printaniers est probablement causée par les précipitations abondantes ainsi qu'au développement de la résistance à cette famille de produit. Cette situation est préoccupante et plusieurs producteurs devront possiblement songer à modifier leur stratégie d'utilisation des insecticides en général pour ne pas perdre l'efficacité de cette famille de produits. En effet, l'utilisation d'insecticides systémiques à la plantation est une stratégie qui favorise le développement plus rapide de la résistance, car la baisse graduelle de la concentration du produit permet aux insectes de s'adapter de façon graduelle à celui-ci. Lorsqu'une population d'insectes développe de la résistance à un insecticide, ceci augmente la sensibilité de cette population à développer de la résistance aux autres ingrédients actifs du même groupe.

Dans la majorité des cas où les traitements à la plantation ne sont plus efficaces, des traitements foliaires ont été effectués ou seront requis. **Dans cette situation, il est très important d'alterner les classes d'insecticides utilisées afin de faire une rotation de produits ayant différents modes d'action.** Les produits ADMIRE, ALIAS, GRAPPLE, GENESIS, ASSAIL et ACTARA appartiennent tous au groupe chimique 4. Il faut donc éviter de revenir en traitement foliaire avec un produit de ce groupe. De nouvelles matières actives, avec des classes chimiques différentes et un bon niveau d'efficacité, sont maintenant disponibles (SUCCESS, ENTRUST, DELEGATE, RIMON et CORAGEN). Ces produits doivent être priorisés pour les traitements foliaires.



Champs non traités à la plantation

Pour les régions situées dans le secteur de Québec, les premières interventions foliaires sont en cours, car la chaleur a occasionné une forte éclosion larvaire depuis la dernière semaine. Les seuils déterminés par la technique du boom d'éclosion ont été atteints dans plusieurs cas. Pour les régions plus au centre et au sud, une seconde intervention doit être faite pour contrôler la deuxième vague de larves de doryphore. L'efficacité des traitements est en général très bonne.

CICADELLES

La présence de cicadelles est rapportée à des niveaux relativement faibles dans certaines régions plus au sud. À cette période de l'année, il faut commencer le dépistage, puisqu'il est généralement recommandé d'intervenir avant que les dommages de la « brûlure des pointes » ne soient apparents dans le cas de la cicadelle de la pomme de terre. Les traitements insecticides sont toutefois recommandés seulement lorsque les populations sont importantes. Le dépistage au champ est nécessaire pour évaluer la densité des populations.

Pour ce qui est de la cicadelle de l'aster, les dommages sur le feuillage sont normalement négligeables. Toutefois, cet insecte peut transmettre une maladie relativement rare au Québec, soit la « jaunisse de l'aster ». Les traitements contre cet insecte sont requis uniquement pour les champs destinés à la semence ou dans des cas de fortes infestations pour ceux destinés à la transformation (chips ou frites).

La détection des adultes ailés de la cicadelle peut se faire avec des pièges jaunes englués placés à une hauteur de 30 cm au-dessus du niveau du sol entre les rangs ou en bordure des champs. Cette technique permettra de déterminer l'arrivée des cicadelles et d'identifier l'espèce présente dans le champ. Ces pièges facilitent l'identification de ces insectes qui peuvent être confondus avec de multiples petits insectes d'humidité non nuisibles. Pour plus d'information sur les cicadelles dans la culture de la pomme de terre, vous pouvez référer au bulletin d'information **No 11** du 8 juillet 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b11pdt11.pdf>).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA POMME DE TERRE
Laure Boulet, agronome – Avertisseure
351, boulevard de l'Hôtel-de-Ville Ouest, Rivière-du-Loup (Québec) G5R 5H2
Téléphone : 418 862-6341, poste 225 – Télécopieur : 418 682-1684
Courriel : laure.boulet@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 09 – pomme de terre – 8 juillet 2011



Annexe 1

Généré le :
vendredi 8 juillet 2011

Sommaire agrométéorologique

Période du :
1er au 7 juillet 2011

Station	Pour la période		Degrés-jours base 5 (À partir du 1er avril)			Précipitations (mm)		
	T. min. (°C)	T. max. (°C)	2011	Écart*	2010	Période	Cumul (À partir du 1er avril)	
							2011	2010
Abitibi-Témiscamingue								
Barrage Angliers	8,7	29,1	679,9	+100,0	803,6	12,9	223,4	122,6
Bas-SUJbt-Laurent								
Baie-des-Sables	9,6	28,2	474,7	+1,7	593,7	25,7	350,3	296,3
Kamouraska (Saint-Denis)	10,0	28,5	515,4	-49,3	642,3	6,1	277,6	206,2
Mont-Joli	10,0	28,6	456,0	ND	~	22,6	352,6	~
Saint-Arsène	10,5	28,2	482,8	-44,1	632,6	7,4	310,2	221,2
Capitale!Nationale								
Château-Richer	13,0	28,5	650,6	+96,3	794,5	16,1	476,1	198,4
Donnacona-2	11,6	29,0	683,0	+19,1	783,8	16,0	426,5	235,5
Saint-Alban	13,0	28,4	681,3	+24,9	804,1	9,5	352,0	242,8
Saint-François, I.O.	13,7	29,6	673,4	+78,4	872,2	11,2	449,8	168,0
Centre-du-Québec								
Drummondville	14,5	30,0	875,9	+109,6	970,9	15,2	400,7	271,3
Pierreville	13,0	31,0	857,6	+74,6	904,7	31,6	359,4	247,6
Chaudière-Appalaches								
Charny	12,8	29,4	709,3	+39,1	867,6	14,2	386,2	229,2
Estrie								
Coaticook	12,0	27,0	777,6	+105,7	838,3	43,6	499,4	377,4
Gaspésie								
Caplan	11,0	25,0	473,2	-9,8	568,7	31,8	345,5	299,8
Lanaudière								
Joliette-Ville	12,8	31,1	832,2	+46,2	975,1	6,7	379,7	258,2
L'Assomption	12,9	31,2	853,6	+38,4	947,0	23,9	383,0	250,7
Saint-Jacques	12,3	31,5	792,3	+38,1	946,4	5,5	336,9	238,2
Saint-Michel-des-Saints	5,0	30,0	622,9	+80,8	690,3	19,2	341,8	191,3
Laurentideg								
Mont-Laurier	6,3	30,5	728,7	+120,8	836,9	29,1	313,5	164,3
Saint-Janvier	13,4	30,5	838,9	+56,9	895,5	7,1	317,8	253,6
Mauricie								
Saint-Thomas-de-Caxton	12,0	30,0	743,4	+8,1	831,9	47,4	376,2	206,8
Montérégie!Est								
Farnham	15,0	29,5	895,8	+97,0	955,0	26,1	380,2	372,4
La Providence	15,5	31,2	948,7	+131,8	1 054,0	15,4	395,3	249,4
Saint-Amable	14,5	30,5	875,4	+54,6	986,4	7,0	400,2	290,2
Saint-Hyacinthe-2	14,6	30,0	878,2	+61,5	964,8	21,7	394,6	291,2
Montérégie!Ouest								
Côteau-du-Lac	13,0	31,0	894,1	+87,2	931,1	11,6	362,5	309,7
Hemmingford-Four-Winds	13,0	30,0	851,3	+26,6	944,7	14,6	359,7	289,0
Outaouais								
Notre-Dame-de-la-Paix	7,4	31,5	788,4	+100,1	792,0	9,2	389,8	211,8
Saguenay-Lac-SUJbt-Jean								
Péribonka	6,1	28,4	616,2	+69,6	630,8	5,1	276,7	218,4
Saint-Ambroise	7,0	30,0	585,4	+32,5	649,4	5,9	299,5	181,7

*Écart : Écart à la moyenne 1971-2000

Préparé par Agrométéo Québec (www.agrometeo.org)

Une initiative conjointe du MDDEP, MRNF et AAC